

JORF n°0092 du 18 avril 2012 page 6996
texte n° 36

ARRETE

Arrêté du 10 avril 2012 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine de Centre-Atlantique

NOR: ETSP1220261A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,
Vu le [code de la santé publique](#), notamment ses articles L. 1224-1 et suivants et R. 1224-1 et suivants ;
Vu l'avis de l'agence régionale de santé de Poitou-Charentes du 14 mars 2012 ;
Vu la saisine de l'agence régionale de santé du Centre en date du 10 janvier 2012,
Arrête :

Article 1

Le ressort du schéma d'organisation de la transfusion sanguine de Centre-Atlantique comprend les départements des régions Centre et Poitou-Charentes.

Article 2

Les activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation ainsi que la liste des établissements de santé autorisés à gérer un dépôt de sang sont annexées au présent arrêté.

Article 3

Le directeur général de la santé, la directrice générale de l'offre de soins et le président de l'Etablissement français du sang sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexe

A N N E X E

1. Activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation

TYPE D'ACTIVITÉ	VILLE/NOM SITE (2011)
1. Plateau technique de préparation des PSL	1. Poitiers, site de Poitiers
2. Plateau technique de qualification biologique du don	1. Tours, site de Tours Bretonneau
3. Sites fixes de collecte	1. Angoulême, site d'Angoulême 2. Blois, site de Blois
	3. Bourges, site de Bourges

	4. Chartres, site de Chartres-Luisant
	5. Châteauroux, site de Châteauroux
	6. Châtelleraut, site de Châtelleraut
	7. Montargis, site de Montargis
	8. Niort, site de Niort
	9. Orléans, site d'Orléans (centre-ville)
	10. Poitiers, site de Poitiers
	11. La Rochelle, site de La Rochelle
	12. Saintes, site de Saintes
	13. Tours, site de Tours Bretonneau
4. Sites de délivrance de PSL	1. Angoulême, site d'Angoulême 2. Blois, site de Blois
	3. Bourges, site de Bourges
	4. Chartres, site de Chartres - Le Coudray
	5. Châteauroux, site de Châteauroux
	6. Niort, site de Niort
	7. Orléans, site d'Orléans Hôpital de la Source
	8. Poitiers, site de Poitiers
	9. La Rochelle, site de La Rochelle
	10. Saintes, site de Saintes
	11. Tours, site de Tours Bretonneau
	12. Tours, site de Tours Trousseau
5. Sites de distribution de PSL aux établissements de santé gérant un dépôt de sang	1. Angoulême, site d'Angoulême 2. Blois, site de Blois 3. Bourges, site de Bourges 4. Chartres, site de Chartres - Le Coudray 5. Châteauroux, site de Châteauroux

	6. Niort, site de Niort
	7. Orléans, site d'Orléans Hôpital de la Source
	8. Poitiers, site de Poitiers
	9. La Rochelle, site de La Rochelle
	10. Saintes, site de Saintes
	11. Tours, site de Tours Bretonneau
6. Sites réalisant des analyses IH Receveur	1. Angoulême, site d'Angoulême 2. Blois, site de Blois 3. Bourges, site de Bourges
	4. Chartres, site de Chartres - Le Coudray
	5. Châteauroux, site de Châteauroux
	6. Niort, site de Niort
	7. Orléans, site d'Orléans Hôpital de la Source
	8. Poitiers, site de Poitiers
	9. La Rochelle, site de La Rochelle
	10. Saintes, site de Saintes
	11. Tours, site de Tours Bretonneau
	12. Tours, site de Tours Trousseau

2. Liste des établissements de santé autorisés à gérer un dépôt de sang

NUMÉRO du département	NOM DE L'ES	VILLE D'IMPLANTATION de l'ES
16	Centre clinique	Soyaux
16	Centre hospitalier d'Angoulême	Angoulême
16	Centre hospitalier intercommunal de Cognac	Cognac
16	Centre hospitalier de Confolens	Confolens

16	Centre hospitalier de Ruffec	Ruffec
16	Centre hospitalier Sud Charente	Barbezieux
16	Clinique de Cognac	Cognac
17	Centre hospitalier de Rochefort-sur-Mer	Rochefort-sur-Mer
17	Clinique du Mail	La Rochelle
17	Centre hospitalier de Jonzac	Jonzac
17	Centre hospitalier de Royan	Royan
17	Centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély	Saint-Jean-d'Angély
17	Clinique Pasteur	Royan
79	Centre hospitalier de Niort	Niort
79	Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres, site de Bressuire	Bressuire
79	Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres, site de Parthenay	Parthenay
79	Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres, site de Thouars	Thouars
79	Polyclinique Inkermann	Niort
86	Centre hospitalier de Châtelleraut	Châtelleraut
86	Centre hospitalier de Montmorillon	Montmorillon
86	Centre hospitalier de Loudun	Loudun
86	Clinique de Châtelleraut	Châtelleraut
86	Polyclinique de Poitiers	Poitiers
18	Centre hospitalier de Bourges	Bourges
18	Centre hospitalier de Vierzon	Vierzon
18	Centre hospitalier de Saint-Amand-Montrond	Saint-Amand-Montrond
18	Clinique des Grainetières	Saint-Amand-Montrond
18	Clinique Guillaume-de-Varye	Saint-Doulchard
28	Centre hospitalier de Dreux	Dreux

28	Centre hospitalier de Châteaudun	Châteaudun
28	Clinique Notre-Dame du Bon Secours	Chartres
28	Clinique Saint-François	Mainvilliers
28	Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou	Nogent-le-Rotrou
36	Centre hospitalier de Châteauroux	Châteauroux
36	Clinique Saint-François	Châteauroux
36	Centre hospitalier Le Blanc	Le Blanc
36	Centre hospitalier d'Issoudun	Issoudun
37	Centre hospitalier universitaire de Tours (site de Clocheville)	Tours
37	Centre hospitalier intercommunal d'Amboise	Amboise
37	Centre hospitalier de Loches	Loches
37	Centre hospitalier du Chinonais	Saint-Benoît-la-Forêt
37	Clinique Jeanne d'Arc de Chinon	Saint-Benoît-la-Forêt
37	Clinique de Saint-Gatien	Tours
37	Clinique de l'Alliance	Saint-Cyr-sur-Loire
37	Pôle Santé Léonard de Vinci	Chambray-lès-Tours
41	Centre hospitalier de Romorantin	Romorantin-Lanthenay
41	Centre hospitalier de Vendôme	Vendôme
41	Clinique du Saint-Cœur	Vendôme
41	Polyclinique de Blois	Blois
45	Centre hospitalier de Montargis	Montargis
45	Centre hospitalier régional d'Orléans	Orléans
45	Centre hospitalier de Pithiviers	Pithiviers
45	Clinique de Montargis	Montargis
45	Clinique de la Présentation	Fleury-les-Aubrais

45	Clinique de l'Archette	Olivet
45	Centre hospitalier de Gien	Gien
45	Pôle de santé du Giennois	Gien
45	Clinique Longues Allées	Orléans

Fait le 10 avril 2012.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de la santé,

J.-Y. Grall